

vassaux des Dauphins ne serviraient plus en guerre à leurs dépens, mais à ceux du Dauphin qui paierait aussi leurs chevaux tués et leur rançon. Les nouveaux péages et les gabelles furent abolis, et chaque seigneur put bâtir des forts sur ses terres, excepté toutefois sur les frontières. Enfin il rendit aux nobles la liberté de chasse et tous les droits de main-morte qu'il avait sur eux, à la condition qu'ils en exempteraient aussi tous leurs sujets. Chacun fut maintenu dans son poste, et l'archevêque de Lyon retint toute sa vie le titre de gouverneur-général du Dauphiné.

La cérémonie de la donation se fit à Lyon, le 16 juillet 1349. Le duc Jean de Normandie, avec Charles, son fils, Pierre de Bourbon et le comte d'Armagnac se rendirent dans cette ville pour y attendre le Dauphin Humbert. Le couvent des Dominicains avait été choisi pour la solennité. Le chancelier du Dauphiné lut devant la foule des spectateurs l'acte qui transmettait les États du Dauphin à Charles, fils du duc de Normandie et petit-fils de Philippe de Valois, à la condition que le donataire prendrait dès lors le titre de Dauphin. On lut aussi un second acte que le duc adressait à tous ses bailliages pour informer ses peuples de ce changement. Ensuite, Humbert détacha son baudrier qu'il passa au cou de Charles, le nouveau Dauphin ; il l'investit de son autorité en lui mettant entre les mains l'épée du Dauphiné, la bannière de saint Georges et l'anneau ducal qu'il portait au doigt. Après cette cérémonie, tous les seigneurs jurèrent fidélité au nouveau Dauphin. Le lendemain de son abdication, Humbert prit l'habit de saint Dominique, dans le couvent de la place Confort, à Lyon. Quant au nouveau Dauphin, il alla prendre possession de ses États, et se maria peu après avec la princesse Jeanne de Bourbon.

Le duc Humbert II, devenu le frère Humbert, s'ennuya bientôt dans son cloître; il demanda d'achever l'année de son noviciat dans son château de Beauvoir, ce qui lui fut accordé. Bientôt il se dégoûta de sa robe noire, la jeta de côté, reprit ses habits de seigneur et voulut rentrer dans le monde. Il n'était pas encore lié par une profession solennelle, et le conseil du roi s' alarma fort de cette